

L'édito

Cédric MEYNIER
et son équipe municipale
vous présentent leurs

Meilleurs
Voeux
2022



Les actualités

Repas des aînés



Cette année encore, nous avons été contraints d'annuler le traditionnel repas des aînés pour raisons sanitaires.

Comme l'année dernière, en remplacement, la municipalité a donc décidé d'offrir des paniers garnis dont la distribution est prévue le samedi 29 janvier.

Nous espérons que ces présents leur apporteront plaisir et gourmandise et croisons les doigts pour organiser à nouveau le repas dès l'année prochaine...

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement (lignes basse tension, éclairage public, télécom) rue de la Chapelle et route de Busséol à Lignat sont terminés. Les poteaux électriques ont été supprimés et de nouveaux lampadaires Led ont remplacé les anciens modèles. Seule la ligne haute tension reste aérienne. Orange ne nous a pas donné de date pour le déploiement restant de la fibre ; Pour toute information concernant votre habitation, vous pouvez vous rendre sur le sitereseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique



Equipe municipale

Suite aux démissions de Chloé Colnet, Adjointe chargée des commissions Enfance-Jeunesse et Sociale-CCAS et de Bertrand Cormerais, Adjoint aux Travaux, Patricia Boureau et Fabien Nespoulous ont rejoint l'équipe municipale lors des conseils municipaux du 30 octobre 2021 et du 22 janvier 2022. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Suite à ces départs, Véronique Whitehead a été élue Adjointe, en charge de la nouvelle commission Vie sociale et Associative, fusion des commissions Sociale-CCAS et Associations.

Julien Lestangt a été nommé Adjoint, chargé de la commission Enfance-Jeunesse.

Julien Dumont a été nommé Conseiller Délégué en charge des travaux.

En bref

Médiathèque

Formation

Suite à quelques changements au sein de l'équipe de la médiathèque et, de ce fait, d'un besoin de « mise à jour », les bénévoles ont pu suivre une demi-journée de formation avec un agent de la médiathèque départementale.

Au programme : navigation sur le logiciel de gestion, découverte d'un site de culture littéraire et rappel des nombreuses prestations proposées par la médiathèque départementale (réservations des ouvrages en ligne pour approvisionner la bibliothèque, ouvrages numériques, échange entre les bibliothèques, ...).

De quoi améliorer et élargir encore un peu plus le service aux habitants pour que chacun y trouve de la satisfaction.

Animation pour les enfants

Pour bien commencer les vacances de Noël, les bénévoles de la médiathèque de Saint Georges ont organisé une animation lecture pour les enfants.

Tout le monde a été ravi de ce joli moment d'échange et de rêverie et les enfants sont même repartis avec un petit sachet de gourmandises.

Merci aux bénévoles de la médiathèque, Patricia, Brigitte, Evelyne et Delphine. Et merci à Nadège et Josiane, bénévoles de l'association « lire et faire lire », qui ont su garder l'attention des spectateurs dans une très agréable ambiance de calme et de bienveillance.



Décorations de fête



Constatant l'effet décoratif des grands sapins assez passable, ne parvenant pas à mobiliser les familles pour les décorer et ramassant tous les jours les décorations envolées, l'équipe municipale a innové en remplaçant, pour le même budget, les sapins par des décorations lumineuses LED.

La mise en place des guirlandes a été faite « maison » ; nous l'améliorerons et l'étendrons sur plusieurs années.

Merci au Club 'Ados qui a fabriqué les 3 sapins en palette installés à l'entrée de l'arboretum et aux enfants du Centre de Loisirs qui les ont décorés. Ce projet collaboratif a beaucoup plu aux jeunes, d'autres décorations devraient être faites l'année prochaine.

Merci également à Brigitte qui a très joliment décoré la halle, la chapelle et les fenêtres de la mairie avec des branchages et des rubans rouges.

De plus, pour assurer le confort des personnes qui circulent à pied ces nuits-là, l'équipe municipale a décidé de laisser l'éclairage public allumé les nuits de Noël et de la Saint Sylvestre.

Associations

Fin 2021, les associations ont une nouvelle fois dû s'adapter aux mesures gouvernementales changeantes. Nous les remercions pour leur patience et souplesse. Hélas, plusieurs évènements ont été annulés, tels que la belote de la Saint Georgeoise et le fête de Noël de l'APE. D'autres ont pu se tenir, pour le plaisir des participants et parfois in extremis, comme la truffade du Comité des Fêtes, la bourse aux jouets de l'APE ou le Laser Game en plein air du Club 'Ados



Agenda

Concert piano-voix le samedi 19 mars 2022 à 20h30 à la salle des fêtes de St Georges autour des grands noms de la chanson française : Brel, Aznavour, Berger, ...

Par Joël Charles, professeur de piano et chant, et Houda Mourazac. Avec la participation des élèves Saint georgois de Joël Charles.

Inscription obligatoire au 06 18 51 35 77 – Entrée 15€

Listes électorales

L'année 2022 sera marquée par deux scrutins majeurs : les présidentielles qui se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Pour voter dès le premier tour de l'élection présidentielle, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars (en ligne via le site « service-public.fr ») ou jusqu'au 4 mars directement en mairie.

Fin mars, chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale.

Un doute sur votre inscription ? N'hésitez pas à consulter le site service-public.fr « services en ligne » ou à contacter le secrétariat de Mairie au plus tôt.



Distributeurs à pain

Profitant des vœux de la municipalité, nous vous souhaitons du fond du cœur une excellente année, pleine de courage, de partage et d'amour, valeurs chères à notre profession d'artisan boulanger.

Nous vous remercions de votre confiance et de l'intérêt que vous portez à nos produits, et vous confirmons aujourd'hui la pérennisation des emplacements des distributeurs sur chacun des villages.

Nous en profitons également pour remercier toute l'équipe municipale pour son engagement au service des habitants et envers notre entreprise. Grâce à vous tous, nous avons pu développer notre affaire et créer un emploi à temps complet.

Ma femme, Sophie, et moi-même espérons que les produits que nous vous proposons sont à la hauteur du plaisir que nous avons à les fabriquer.

Connaissant les difficultés actuelles et l'accroissement du coût de la vie, sachez que nous prendrons à notre charge l'augmentation du prix du blé et des matières premières ; nos prix resteront donc inchangés.

Si vous le souhaitez, nous serons heureux de vous accueillir sur le marché de Cébazat les jeudi et dimanche matin et de vous présenter toute la gamme de nos produits.

Encore une fois, excellente année 2022 à toutes et à tous.

Richard et Sophie.

Verbalisation

Malgré nos campagnes de sensibilisation et tous nos communiqués, nous constatons toujours autant de stationnements gênants ou interdits, de poubelles laissées dans les rues et de détritres au pied des colonnes à verre et à textiles.

Pour que nos rues soient enfin libres à la circulation de tous, pour ne plus gêner le passage et le travail des professionnels (éboueurs, facteurs, services de secours, ...), pour que notre commune reste propre et en application de la loi, des premières contraventions ont donc été dressées début janvier.

L'amende peut aller de 35€ à 135€ + 3 points pour les véhicules, de 35€ à 750€ pour les poubelles et de 135€ à 1 500€ pour le dépôt de détritres (infos sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34212 ou /F31963).

A noter que pour les bacs poubelles individuels, la verbalisation ne concerne pas les foyers bénéficiant d'une dérogation.



Covid à l'école

Les protocoles sanitaires liés à l'épidémie de Covid perturbent beaucoup le milieu scolaire.

L'ensemble du personnel et la municipalité font leur possible pour que les services restent ouverts et fonctionnent normalement.

Les cas positifs et les cas contacts ont cependant pour conséquence l'absence quasi-quotidienne et non planifiée de nombreux élèves.

Dans ce contexte, nous mettons tout en œuvre pour ne pas jeter de repas de cantine. Le lundi 10 janvier, contraints de fermer le service de restauration, mais étant hors délai pour annuler les repas auprès du fournisseur, nous avons donné plus d'une centaine de repas aux Restos du Cœur qui les ont distribués dès le lendemain.

Noël à l'école

Malgré l'annulation de la fête de Noël, l'équipe municipale a eu le plaisir de s'associer à l'APE pour offrir un goûter de Noël (à emporter) à tous les enfants de l'école.

Etat Civil

Les naissances 	Louis AUTUCHE Solon BARTHES Lola BASTIDE Liam BERRIER Lino BOUJOU Adam EL ABDI Eden KHALED Laly LABROUSSE Loric LELAIDIER Lyana LELAIDIER Mathilde LOUBRY Arthur SOUTHON
Les mariages 	Katia BARBALAT et Thierry CASTRO Isabelle BORY et Frédéric PAPON Sophie HERTWECK et Renaud DEQUAIRE Aurélien SOLE et Gérald GALVAO Léa SZENKNECHT et Pierrick PLESSIS
Les décès 	ROBINET Georges BOUVELLE Joëlle, épouse BERNARD DUGAT André ESCOT Huguette, épouse GILBERTON FOURNET-FAYARD Marie, épouse VALLET MOROTE Jean-Louis PLASSE Didier RAYMOND Henriette, épouse PIREL

Poste informatique

Vous êtes temporairement sans ordinateur, pour diverses raisons, et vous souhaitez établir un document, accomplir des formalités ou effectuer des démarches en ligne : un ordinateur fixe, avec accès à Internet, est à votre disposition en mairie.

Service gratuit, sous condition de domiciliation à St Georges.



Point SMVVA

Les travaux de renaturalisation du Celet ont bien avancé.

Le ruisseau a retrouvé ses méandres originels, ses berges ont été enherbées et plantées de boutures de saules. Une mare pédagogique a été créée à la Gargouillère et un chemin piétonnier, sécurisé par une barrière en bois, la relie au bourg de Lignat.

Fin mars un nouveau pont remplacera celui existant, obsolète, pour l'accès aux chemins et à la plateforme de broyage. Une passerelle en bois permettra également aux piétons de franchir le Celet pour accéder au bourg de Lignat par la route de Busséol.

Nous rappelons que tous ces travaux d'aménagement et d'embellissement sont entièrement financés par le SMVVA.



ADJL

L'Agence D'Information sur le Logement du Puy de Dôme vous informe sur toutes les questions juridiques ou techniques sur le logement (acheter, vendre, louer, investir, gérer, connaître les normes, ...).

Service gratuit et indépendant, vous pouvez les contacter tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République - 63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75 / contact@adil63.org / www.adil63.org

Des permanences sont également organisées sur le département.



La parole à l'opposition

Aucun article ne nous a été communiqué

Mairie :

Tel : 04 73 69 51 15

Mail : mairie@saintgeorgessurallier.fr

Site web : <http://www.saintgeorgessurallier.fr/>

Le secrétariat vous accueille tous les jours :

Lundi de 8h30 à 12h00

Mardi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h30 à 12h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Vendredi de 13h30 à 18h00

